

Madame Hugnette Rosset, 92 ans, jeune fille au pair pendant 2 ans

Pour commencer quelle était votre profession ?

Quand j'étais jeune, je m'occupais des petits enfants dans une famille à Thoune, près de Berne, pendant 2 ans.

Et à quel âge avez-vous commencé ?

J'avais 16 ans !

Oh vous étiez bien jeune ! Comment avez-vous été accueillie dans cette famille ?

Très bien, j'étais très heureuse et c'était une très belle famille.

Quelle était la chose que vous préfériez faire et celle que vous aimiez le moins ?

J'adorais dorloter les enfants et il n'y a rien que j'aimais moins, tout me plaisait dans ce métier.



Mme Rosset

© O. Mottaz

Ça devait être génial de s'occuper des enfants. Le matin à quelle heure vous leviez-vous ?

Je me levais entre 7 heures et 7 heures 30 pour pouvoir donner le biberon au petit.

Et aviez-vous des pauses durant la journée ?

Oui, quand même.

Et des vacances, en aviez-vous ?

Non, j'avais 2-3 heures de pause le dimanche.

Oh c'est vraiment peu ! Et votre premier jour, vous en souvenez-vous ?

Oui, comme le bébé n'était pas encore né, j'ai dû repasser du mois d'avril à juin et faire uniquement des tâches ménagères.

Est-ce que vous avez connu des périodes de chômage ?

Non, parce que j'étais mère au foyer et sinon, j'ai toujours travaillé.

Merci Madame Rosset de m'avoir accordé ce temps.

Journée des Femmes du 8 mars

Depuis 2017, des femmes du quartier se rencontrent, au Centre socio-culturel de Prélaz-Valency, lors de la journée des droits des femmes du 8 mars.

En 2020, pour rendre visible cette journée au Centre, une exposition participative a été montée avec des affiches, des photos et des objets repré-

sentatifs des revendications exprimées lors de la grève du 14 juin 2019.

Dès 10h, un brunch canadien ouvert à tout-e-s a permis à des personnes de différents milieux socioculturels de se rencontrer.

À la grande salle, des femmes de tous âges ont participé ensemble à des activités d'expression corporelle, lors des ateliers de yoga et de danse guinéenne. Certaines mères ont exprimé leur joie de partager ce moment avec leurs filles. Une occasion particulière de reprendre contact avec ses forces, sa beauté et sa féminité.

Dans la salle

un atelier créatif de pliage de livres, d'autres femmes se sont réunies et ont réfléchi ensemble à ce que signifiait le féminisme pour elles. Alors que les mains étaient occupées, la parole circulait joyeusement et librement.

« C'est le pouvoir de la femme qui lui donne la force de changer son statut ».

« C'est se poser la question qu'est-ce que c'est qu'être une femme, et de voir, même si ce n'est pas facile, à l'intérieur de moi les schémas de domination ».

En fin d'après-midi, nous nous sommes retrouvées autour d'une roda de capoeira. Plusieurs femmes ont souhaité continuer cette réflexion lors de prochaines rencontres.

Andrea Olivera, Marlen Gysel, Camille Bernath



© Adjidjatou Barry Baud

Magouille à la route de Genève ou l'histoire d'un espionnage industriel

Durafourg SA, une entreprise qui a participé à la vie du quartier depuis 1949!

C'était un bâtiment particulier dans le quartier avec son logo en volume et perspective, accolé à la façade de l'immeuble de la route de Genève n° 84. Un panneau triangulaire pour chacune des lettres permettait la lecture du nom de l'entreprise bleu sur blanc, quel que soit le sens de circulation. Un logo stylisé représentant une pierre précieuse taillée et montée en bijou... c'était bien cela Durafourg SA, une entreprise de commerce, de fabrication de pierres précieuses et synthétiques, marcassites, zircons, pyrites, diamants, des pièces détachées et de l'outillage essentiellement pour la bijouterie et l'horlogerie, installée depuis 1949 dans le quartier.

Au cours des années, cette entreprise a pris une grande extension ; elle employait 140 ouvriers en 1958.

Robert Durafourg et son fils étaient ingénieurs. Ils ont mis au point des machines et outillages originaux et perfectionnés d'autres qui existaient déjà, sans toutefois avoir la prudence de déposer de brevets. Il s'agissait notamment de « broches de porte-pierres » et de « diviseurs automatiques », des machines à cimenter, à redresser et à décimenter les pierres précieuses. Bien mal leur en a pris. En été 1955, certains de



© Françoise Duvoisin

leurs employés ont envisagé l'installation d'une fabrique concurrente à Vétroz (VS) à la faveur du vol d'un secret de fabrication. Ayant constaté la disparition de son outillage, Robert Durafourg a déposé une plainte pénale contre ses anciens employés. L'enquête a établi que les accusés avaient volé de nombreuses pièces, relevé et copié de manière contraire à la bonne foi des plans de construction de divers appareils et fait exécuter des machines analogues. Ils ont été condamnés pour vol, recel, concurrence déloyale et les machines ont été séquestrées puis détruites, après moult recours et tracasseries judiciaires qui ont trouvé

leur épilogue en 1962. Il a été interdit à l'entreprise concurrente d'utiliser des machines identiques.

En 1989, il n'y a plus que 10 à 49 employés selon les secteurs. L'entreprise a changé plusieurs fois d'administrateur et de forme juridique. Aujourd'hui, la famille Durafourg n'est plus à sa tête (depuis 1995) et son administrateur se trouve à Küssnacht (SZ) depuis 2019.

L'immeuble vidé, déserté, vient d'être démolé par l'entreprise Orllati avec beaucoup de précaution, car le bâtiment est en zone urbaine très dense. Des rideaux de protection et des jets d'eau ont permis d'éviter la projection de matériaux et de poussières sur le domaine public et ont garanti la sécurité des passants. Une pelle mécanique de 120 tonnes, avec un bras de 27 m de long, a eu raison de ces murs qui vont faire place à un immeuble d'habitation avec des appartements traversants, dotés d'échappées visuelles vers le Jura et vers le quartier du Flon.

Françoise Duvoisin

Réf : Extrait de l'arrêt de la Ire Cour civile du 18 septembre 1962 dans la cause Durafourg et fils contre Cotter et Cie. + FOSC + pfrarchitectes.ch/0222-logements-durafourg/



© Orllati